

RÉSEAU
NATIONAL
DU
CONTE
et des arts de la parole



PROJET D'ORIENTATIONS 2024

INTRODUCTION : L'ART DE CONTER	4
PRESENTATION DU RNCAP	4
LES AXES DE TRAVAIL.....	5
LES PROJETS A PORTER EN 2024	5
<i>Axe 1) Œuvrer à la visibilité et à la reconnaissance de l'art de conter</i>	5
<i>Axe 2) Développer le réseau et animer des dynamiques collectives.....</i>	7
<i>Axe 3) Favoriser et contribuer à la transmission de l'art de conter par la formation :.....</i>	9
LES PROJETS A PORTER EN 2025	14
<i>Axe 1) Œuvrer à la visibilité et à la reconnaissance de l'art de conter.....</i>	14
<i>Axe 2) Développer le réseau et animer des dynamiques collectives.....</i>	15
<i>Axe 4) Favoriser et contribuer à la connaissance du l'art de conter et de la littérature orale par la recherche</i>	15
<i>Axe 5) Assurer la pérennité du réseau.....</i>	15
LES PROJETS A PORTER EN 2026	16
<i>Axe 3) Favoriser et contribuer à la transmission de l'art de conter par la formation :.....</i>	16
<i>Axe 4) Favoriser et contribuer à la connaissance du l'art de conter et de la littérature orale par la recherche</i>	16
<i>Axe 6) Consolider et élargir les partenariats en France et l'étranger avec d'autres réseaux.</i>	16
<i>Axe 7) s'engager pour nouveaux enjeux sociétaux : écologique, ESS, HF... ..</i>	17
CONCLUSION.....	18
CONTACTS & LIENS	19
RESEAU NATIONAL DU CONTE ET DES ARTS DE LA PAROLE	19
COORDINATRICE DU RESEAU	19
MEMBRES DU COLLEGE REFERENTES	19



« Conter, un art éternellement contemporain »

INTRODUCTION : l'Art de Conter

« L'Art du Récit est un art de la relation, dans le sens de « relater » et dans celui de relier.

Au-delà de cette première approche, nous pouvons constater que chaque artiste porte un point de vue, un éclairage particulier, construit année après année, au fil de sa propre expérience.

On peut pourtant faire apparaître quelques constantes :

- *Une adresse directe au public,*
- *Un répertoire spécifique,*
- *Un refus de l'incarnation de personnage (si ce n'est celui du conteur),*
- *Une écriture directe,*
- *Une capacité permanente et en direct à être l'auteur de ses propres paroles,*
- *Une capacité d'adaptation à l'espace,*
- *Une production orale d'images mentales. »*

IN « L'ART DU RECIT EN FRANCE, ETAT DES LIEUX, PROBLEMATIQUES », HENRI TOUATI, ETUDE, AVRIL 2000.

PRESENTATION du RNCAP

Le RNCAP, Réseau National du Conte et des Arts de la Parole a pour mission la promotion de la littérature orale et de l'art de conter.

Les nouveaux statuts exposent l'objet de l'association ainsi :

- FEDERER en un réseau toute structure œuvrant dans le domaine du conte et des arts de la parole ;
- PROMOUVOIR la littérature orale et l'art de conter ;
- AGIR pour les droits culturels, l'éducation populaire, l'égalité des genres et la transformation écologique en tant que droits fondamentaux ;

- FAVORISER le développement des structures et la transmission de l'art de conter à travers la recherche et l'organisation de formations ;
- OEUVRER à leur visibilité et leur reconnaissance par toute action et activité jugées utiles dont la participation à des événements et leur organisation ;
- ANIMER des dynamiques collectives et des temps de rencontres ;
- SOUTENIR ses membres dans un esprit de mutualisation et solidarité ;
- ETRE FORCE DE PROPOSITION pour l'élaboration de politiques culturelles prenant en compte l'art de conter et la littérature orale.

En 2023, le Conseil d'Administration a travaillé sur l'élaboration d'objectifs triennaux. Pour les années 2024, 2025 et 2026, le Réseau envisage de se fixer 8 axes de travail.

LES AXES de TRAVAIL

Les projets à porter en 2024

Axe 1) Œuvrer à la visibilité et à la reconnaissance de l'art de conter

L'annuaire

L'ouverture de l'annuaire aux personnes, artistes et chercheurs, a été préparée en 2023, et mise en œuvre le 20 mars 2024, journée internationale du Conte.

L'enjeu est de continuer à étoffer l'annuaire pour qu'il devienne une image sincère des intervenants de l'art de conter.

Une façon d'inciter plus de structures et de personnes à s'inscrire est de faire un tuto vidéo pour simplifier la démarche.

Le plaidoyer

Afin de rendre notre Art plus audible et nos revendications pour sa reconnaissance plus visibles, le RNCAP a entamé la rédaction d'un plaidoyer en se fondant sur les multiples études et publications des années précédentes et en intégrant les problématiques contemporaines des arts vivants.

Notre intention est d'aboutir à une vision de ce qu'est l'art de conter aujourd'hui. La proposition élaborée au sein du CA est soumise à l'appréciation des membres lors de l'AG 2024 (20 juin).

Ce travail s'accompagne de l'élaboration collective d'un **glossaire** (100 mots autour de l'art de conter) entamée en janvier 2024 à travers la sollicitation des internautes. Un mot est proposé chaque semaine sur le blog et les commentaires sont ouverts qui invitent à une définition concertée dudit mot.

L'ensemble des réactions seront compilées et mises en forme dans un document récapitulatif et évolutif.

Articuler les outils de communication du Réseau

Il s'agira d'écrire un **plan de communication** du réseau en y intégrant les supports presse mais aussi les lieux incontournables. Cette réflexion de fond sera entamée en 2024, et s'étalera sans doute sur 2025. Afin de pouvoir mener cette action à bien, il sera nécessaire de s'allier les services d'un-e chargé-e de communication, d'un-e publicitaire ou d'un-e journaliste. Aujourd'hui, l'Art de Conter souffre d'un déficit d'image, en ce qu'il convoque quasi-exclusivement l'enfance et le grand âge. Cette image d'Épinal de la grand-mère qui raconte des histoires à ses petits-enfants au coin du feu nuit à l'insertion de l'Art de Conter sur des scènes prestigieuses, ou dans des institutions labellisées. Or de très nombreux spectacles sont à destination du public adulte, de même que la plupart des formations. L'exigence artistique s'accroît aussi, tant via les artistes, que via les lieux de diffusion ou les publics.

Le CA souhaite aussi inciter les adhérents à valoriser le réseau dans leur communication. Pour ce faire, il est décidé d'écrire un texte mis à disposition des adhérents à lire lors de leurs manifestations. Il est aussi envisagé de leur prêter les kakemono et de leur donner des tracts.

Dans les festivals où des membres du RNCAP se produisent, il est décidé de distribuer des tracts, d'afficher le kakemono, de tenir un stand, et dans le meilleur des cas, d'organiser une réunion au nom du RNCAP.

Des événements particuliers sont ciblés comme points d'entrée particulièrement importants pour accroître la visibilité du réseau : les BIS de

Nantes, le festival d'Avignon in, off & maison de la parole, le festival de Vassivière

Enfin le CA souhaite systématiser l'invitation des élus et représentants aux rencontres du réseau, et pour cela, mettre en place une procédure. Il est en effet essentiel pour le RNCAP que les institutions et les décideurs et décideuses politiques connaissent mieux l'Art de Conter.

Axe 2) Développer le réseau et animer des dynamiques collectives

Sur le volet **adhésions**, il est décidé de continuer à développer le nombre d'adhérents avec pour objectif d'atteindre 130 structures membres en 2024 (+20% vs 2023). Au 8 avril, elles sont 90 à avoir adhéré dont 11 nouvelles venues.

Afin de faciliter le recrutement, le CA se propose de clarifier l'intérêt à adhérer au sein d'un texte à déployer auprès de toutes les structures possiblement concernées : il s'agira d'explicitier les implications d'une adhésion et le service apporté par le réseau en particulier dans le relais de leurs actualités.

Plus particulièrement, le CA souhaite engager une réflexion sur l'adhésion des bibliothèques - médiathèques en faisant valoir leur intérêt à adhérer.

Sur le volet de **l'animation du réseau**, le CA souhaite poursuivre l'organisation des **MAP's**, ces rendez-vous en visio-conférence, articulés tous les deux mois. L'idée est aussi de permettre une plus grande implication des adhérentes dans la proposition de thématiques et la recherche d'intervenants.

Les MAP's, Matériaux à Partager sont des rendez-vous réguliers pour nourrir les sens et les savoirs. Ils se déroulent sous forme de webinaires, autour de thématiques liées à des partages de connaissances, à des points techniques ou administratifs, à des questionnements sur la pratique de l'art de conter ou sur le répertoire.

Les MAP's se veulent aussi un écho-réponse aux difficultés rencontrées par les structures, à leurs interrogations.

Ouverts à tous, animés par un membre du collège, ils accueillent un ou plusieurs intervenant.e.s spécialistes de la thématique abordée et permettent toujours des temps d'interaction avec les participant .e.s.

C'est un moment important de formation des membres bénévoles.

Grâce à notre coordinatrice, nous sommes maintenant en mesure de proposer des résumés synthétiques des MAP's ou de mettre à disposition un visionnement en replay depuis le site du Réseau.

Il est envisagé de tenir une réunion en présentiel en région au moins 2 fois par an (prochaines dates en 2024 : Marseille en juin et Haut-de-France en septembre). Au cours de ces événements, il y a deux sortes de réunions possibles : les **CRAC** (Coordinations Régionales des Acteurs du Conte) sont des rencontres en région d'adhérents et sympathisants. Ils ont toujours eu beaucoup de succès et permis de créer des liens. Il s'agit en 2024 de mettre en place des actions tournantes par région, et de profiter d'événements organisés par nos adhérents pour assurer la présence du RNCAP en Régions. Les **Agora** sont des réunions centrées sur une thématique particulière.

L'AG est prévue en 2024 sur 2 jours avec un CRAC en région PACA et un Agora sur l'annuaire. Le CRAC Hauts de France se déroulera le 10 octobre au Théâtre d'Agglomération la Barcarolle à St-Omer dans le cadre d'une rencontre de conteur·euses "Les Vagabondes". A cette occasion, le CA souhaite penser une action spécifique pour les nouveaux adhérents de l'année.

En 2024, le réseau s'apprête aussi à organiser une action en Avignon, en commun avec des adhérents (maison du conte, arts du récit) et l'APACC. En mutualisant la communication et en proposant une table ronde, la visibilité de tous serait renforcée, mais aussi les liens de collaboration entre structures. La table ronde se déroulera au Village du off dans le cadre des journées sur les auteur·ices entre le 16 et le 18 juillet 2024.

Selon les besoins, certaines commissions pourront fusionner, d'autres sont amenées à se développer, de nouvelles commissions peuvent apparaître... Conçues pour impliquer les adhérents au-delà de la simple adhésion et pour soulager les membres du collège, les commissions ont démarré en 2022 ; certaines sont très actives (Bonnes pratiques / Annuaire) ; d'autres préparent les actions à venir.

Pour mémoire, rappel de la liste des commissions :

- [Faire réseau / Faire sens commun](#)
- [En route vers des pratiques vertueuses](#)
- [Rédaction du règlement intérieur](#)
- [Formation](#)
- [Annuaire, charte graphique](#)
- [Communication](#)

- International, lieux du Conte
- 1001 jours / année du conte

Axe 3) Favoriser et contribuer à la transmission de l'art de conter par la formation :

La commission Formation a précédemment listé les référentiels professionnels existants (Québec / Européen). Le CA propose de traduire le référentiel européen pour être utilisé en France.

En 2024, Le RNCAP fera avancer le dossier Qualiopi, avec à ce jour plusieurs pistes de réflexions :

- afin que des formations à l'art de conter puissent être prises en charge par la formation professionnelle, se rapprocher de grosses structures spécialisées dans la formation.
- solliciter certains lieux de formation au conte et les inciter, voire les aider à demander la certification Qualiopi
- ouvrir une « antenne formation » au RNCAP en devenant lui-même organisme de formation professionnelle. Cette « antenne formation » travaillant avec des structures adhérentes au Réseau.

Cette dernière piste garantit la poursuite d'une offre de formations multiples, diversifiées et décentralisées. Si cette option est de loin la plus lourde pour le réseau, il convient de garder en tête que cette « antenne formation » pourrait assurer un revenu financier non négligeable au Réseau, lui permettant ainsi davantage d'actions d'envergure.

Ces trois premières options, qui pourront être complétées, ne s'excluent pas l'une l'autre.

Les statuts étant modifiés de sorte que le RNCAP peut organiser des formations, il est proposé que des formations transversales soient organisées pour les adhérent·es et les bénévoles (à commencer par une formation sur les Violences et Harcèlement Sexuel et Sexiste en coopération avec l'APACC). Un plan de formation a été élaboré et inscrit dans le dispositif FDVA pour lequel nous attendons une réponse.

Ci-après un extrait du document envoyé qui présente la logique du Plan de formation.

Extrait du plan de formation

Le plan de formation élaboré par le RNCAP s'appuie particulièrement sur le travail de la commission « faire réseau, faire sens commun ». Il s'agit d'un programme déposé auprès du FDVA et sa mise en œuvre dépend du soutien obtenu.

= personnes impliquées dans les commissions, personnes en responsabilité, et personnes nouvelles arrivantes dans l'association		Faire Réseau	Visio / prés.	Durée jour	Nb heures	Nb sessions / an	Total heures	Nb béné. Formés / session	Total bénévoles formés
Animer et faire vivre le réseau	utiliser les outils du RNCAP	Utiliser l'annuaire	visio	0,4	2,4	2	4,8	12	24
		utiliser framateam, framapad, framadate, zoom et dropbox, autres logiciels de travail en commun	visio	0,4	2,4	3	7,2	12	36
	acquérir des méthodes de travail en commun	Organiser et animer des réunions participatives ou Faire équipe autour d'un projet commun	prés	3	18	1	18	12	12
	appropriation de la démarche de mise en réseau	acquisition de savoir faire par élaboration et partage de bonnes pratiques (CRAC et rencontres en Régions)	prés	1	6	2	12	12	24
		séminaire en région sur des thématiques liées à l'Art de Conter aujourd'hui	prés	0,5	3	2	6	12	24
Penser les enjeux contemporains	Appropriation des enjeux	Apports théoriques sur des sujets spécifiques VHSS	prés	2	12	1	12	12	12
	Essaimage & échanges de pratiques	Visios régulières avec intervenants du réseau ou acteurs extérieurs / MAPs	Visio	0,4	2,4	6	14,4	12	72
Administrer et gérer une association		diversifier ses sources de financement, plaider.	prés	2	12	1	12	12	12

Formation : un objet et défi principal : faire réseau

216

Le RNCAP regroupe des structures de toutes tailles, dispersées géographiquement et de champs d'activités variés. Leur point commun est d'œuvrer dans et pour l'Art de Conter. La plupart de ces structures sont sous forme associative et mobilisent des bénévoles. De plus, au sein des 109 membres du RNCAP, chaque membre désigne 3 personnes pour participer au réseau, et à ce titre, ces personnes sont bénévoles.

Il faut d'abord créer des liens, des repères communs et la formation est un formidable outil pour cela.

Il est aussi nécessaire d'apprendre à coopérer, en virtuel et en présence.

Enfin, afin de rester vivant, le projet associatif doit être assimilé par tous et toutes, adapté aux grands enjeux contemporains et porté avec vigueur auprès des partenaires. Cela aussi nécessite de se former.

Le RNCAP, en plein développement, change d'échelle. Le nombre d'adhérents est passé de 24 en 2017 à 109 en 2023.

Depuis 2018, le CA est passé sous forme collégiale de 10 administrateur·rices, sans président·e. Un poste salarié de chargé.e de coordination a été créé et pourvu en 2022.

Il est prioritaire pour le RNCAP de créer et partager une culture commune suite à sa rapide montée en puissance.

Des enjeux de structuration, de communication, de travail en coopération et d'animation du réseau s'ajoutent aux objectifs fondamentaux de réflexion et de diffusion. En parallèle, se pose la question récurrente de consolidation budgétaire et d'administration optimale de l'association.

Il est prépondérant d'intégrer les nouveaux bénévoles dans l'action associative, de donner aux bénévoles réguliers les moyens de se projeter administrateur·rices et enfin de donner au CA les moyens d'animer le réseau et de le faire monter en puissance. Les formations que nous envisageons répondent à ces trois enjeux, sans exclure aucun des trois publics.

Participer à une formation ensemble, c'est déjà avancer dans le "faire réseau".

Par bénévoles réguliers, nous entendons les bénévoles impliqués dans les commissions, les groupes de travail et l'organisation des événements (MAPs, rencontres en région et séminaires bi-annuels). Cependant, à ce stade de vie du RNCAP, l'objectif de faire réseau est le même pour les trois publics de bénévoles (nouveaux, réguliers et élus).

Notre projet de formation concerne ces trois publics - au même moment, pour les mêmes formations.

Il va s'appuyer sur trois thématiques principales :

1- Penser les enjeux contemporains dont la prévention des VHSS (formation avec intervenant extérieur)

2- Animer et faire vivre le réseau (mix formations internes et avec intervenants extérieurs)

3- Administrer et gérer une association (mix formations internes et avec intervenants extérieurs)

Le RNCAP envisage de proposer à l'ensemble de ses bénévoles 3 formations avec un intervenant externe par an, une pour chaque thématique, avec l'objectif revendiqué de mélanger nouveaux et anciens bénévoles pour faire réseau.

Par ailleurs, le RNCAP s'engage dans une action volontaire de transmission de savoirs et de savoir-faire sous plusieurs formats :

> Des visioconférences de 2h (MAPs) sont proposées tous les 2 mois, autour de l'objet de l'association (promouvoir l'art de conter et les droits culturels), avec l'intervention rémunérée de spécialistes (le dernier MAPs sur les droits culturels faisait intervenir M. Dian et L.Cuny.) Ces rendez-vous sont organisés par la salariée et par deux bénévoles.

> Des rencontres en région d'une journée sont organisées 2 fois par an autour de thématiques rejoignant l'objet de l'association - une animation de ces journées par un intervenant en intelligence collective est envisagée pour expérimenter des façons innovantes de travailler en collaboration ; à chaque fois, un séminaire d'une demi-journée y est adossé pour échanger des bonnes pratiques.

L'éclatement des membres de l'association et bénévoles sur tout le territoire national nous incite à inclure des frais de déplacement dans notre budget de formation : sans cela, nous risquons de ne pas pouvoir mobiliser nos bénévoles.

En février 2024, le RNCAP a inclus dans son objet l'organisation de formations et a rendu possible le vote à distance lors des AG.

Récapitulatif détaillé :

1- Penser les enjeux contemporains

En première intention, une formation prévention des VHSS sera proposée à l'ensemble des bénévoles, afin de collectivement bâtir un rapport apaisé entre les genres. D'autres sujets pourront être abordés une fois que la majorité des bénévoles sera formée.

Une session annuelle de 2 jours sera proposée pour un groupe de 12 bénévoles. Cette session sera organisée à Paris ou à Lyon en 2024. Elle se déplacera sur le territoire national en 2025 et 2026 en fonction des demandes majoritaires des bénévoles.

Prestataire pressenti : Françoise Mar

(<https://solstice.coop/entrepreneures/francoise-mar/>)

Tous les deux mois, une visio conférence (MAPs) de 2h est organisée – avec l'intervention d'un professionnel spécialiste de la question abordée, qui est défrayé par un forfait. Ces MAPs sont organisés, préparés et animés par des bénévoles, avec l'appui de la coordinatrice salariée. Chaque session vise 12 bénévoles en moyenne.

2- Animer et faire vivre le réseau

Une formation de 3 jours « Organiser et animer des réunions participatives » ou « faire équipe autour d'un projet commun » est prévue chaque année. Elle s'adresse à tous les bénévoles et accueillera 12 personnes par an. La formation peut être localisée à Strasbourg, ou sur tout le territoire national, cela dépendra des dates retenues.

Prestataire pressenti : Coopérative La Braise (<https://cooperative-labraise.fr/formations-dequipes-et-accompagnement/>)

La coordinatrice salariée animera deux sessions par an de formation aux outils communs du RNCAP : prise en main de l'environnement « framasoftware » (framateam, framapad, framadate), de l'annuaire du RNCAP (comment remplir et mettre à jour une fiche). Elle pourra être aidée ponctuellement par le prestataire qui a créé l'annuaire (Studio Champ Libre). Sur chaque sujet, une session dure entre 2 et 3h.

Chaque session vise 12 bénévoles en moyenne.

Chaque année, le CA organise deux temps de travail et de formation en région par an d'une journée et demie. Ces temps sont animés par des professionnels autour du travail en équipe, du recrutement et de la fidélisation des bénévoles, de la création de réseaux culturels ou de la façon d'associer des publics spécifiques, la réduction de l'empreinte écologique des événements par exemple. Chaque session vise 12 bénévoles en moyenne.

3- Administrer et gérer une association

Une formation annuelle de deux jours sur « la diversification des sources de financements » ou sur « l'administration d'une association » sera organisée à visée de tous les bénévoles du RNCAP. Cette formation sera répétée chaque année pendant les trois ans. Chaque session vise 12 participants.

Des moments d'échange de bonnes pratiques seront proposés entre bénévoles du réseau, qui pourront prendre place en fonction des disponibilités de l'accueillant et du stagiaire. Ce partage est pensé pour un format un accueillant pour un ou deux stagiaires. Au total, 8 stagiaires par an peuvent bénéficier de ce dispositif d'échange de bonnes pratiques. Chaque participant peut être reçu une journée chez un accueillant – dans sa région d'origine.

A noter : l'engagement avec le FDVA est un engagement triennal (2024-2026).

Axe 6) Consolider et élargir les partenariats en France et l'étranger avec d'autres réseaux

En 2024 le RNCAP continuera ses partenariats privilégiés avec certains réseaux:

- APACC (Association Professionnelle des Artistes conteurs et conteuses), avec lequel la collaboration est toujours aussi fluide et fructueuse.
- UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles)
- Mouvement H/F (égalité Homme/Femme dans le monde des arts et de la culture)
- FAMDT (Fédération des Acteurs et Actrices des Musiques et Danses Traditionnelles), notamment autour du projet de portail des musiques et des cultures de l'Oralité
- RCQ : (Regroupement du Conte au Québec). Une rencontre avec un représentant du RCQ a eu lieu en 2023.
- Réseau ENSST (European Network of Storytelling Sites and Towns), basé en Espagne, pour lequel le RCAP a réalisé une mission d'expertise, commanditée par la Maison du Conte de Chevilly Larue.

Les projets à porter en 2025

Axe 1) Œuvrer à la visibilité et à la reconnaissance de l'art de conter

Le Conseil d'administration pense qu'une représentation officielle dans les instances serait une bonne chose pour la diversité culturelle en lien avec le printemps de la ruralité. Aussi, il est prévu de demander que chaque commission d'experts Drac ait un représentant art de conter. L'ensemble des membres du réseau doivent être mobilisés dans ce sens.

Il est aussi prévu de réaliser la refonte du site internet. Suite à la défection de l'agence choisie initialement, il sera nécessaire de recruter un nouveau prestataire capable de se fondre dans l'architecture multisites mise en œuvre

lors de la création de l'annuaire du Conte, et de décliner habilement la charte graphique élaborée en 2022.

Axe 2) Développer le réseau et animer des dynamiques collectives

Le CA souhaite procéder à un recensement annuel des éditions et publications des conteurs.

Il est aussi question de recenser les actions menées par les Régions, Agences culturelles régionales, Festivals (type Chainon manquant, spectacles en recommandé), salons culturels (livres) pour y proposer des tables rondes et des interventions de structures œuvrant dans l'Art de Conter.

Axe 4) Favoriser et contribuer à la connaissance du l'art de conter et de la littérature orale par la recherche

En 2025, il est prévu de lister les lieux de recherche.

Axe 5) Assurer la pérennité du réseau

Afin de garantir la pérennité du RNCAP, le CA souhaite développer la recherche de fonds à travers des appels à projets, mais aussi via des partenariats avec des institutions qui œuvrent dans la culture, l'enseignement ou la recherche.

La possibilité d'un Mécénat (par ex avec la fondation de France) a été évoqué, et il est décidé de faire une demande d'intérêt général auprès des impôts.

Les programmes européens seront aussi étudiés (RSE INTEREGG et FEDER).

Afin d'avancer dans la charge de travail conséquente prévue sur ces prochaines années, et instaurer ainsi un cercle vertueux où les résultats obtenus entretiennent l'envie de faire, le CA propose de recruter ponctuellement des chargés de mission et/ou des stagiaires sur des projets fléchés.

Et surtout, il est jugé indispensable de mobiliser l'ensemble des adhérents en vue de l'alternance du collège (et pour cela de préciser le rôle de "l'observateur" dans les statuts).

Axe 3) Favoriser et contribuer à la transmission de l'art de conter par la formation :

Le CA souhaite que le RNCAP puisse soutenir les parcours de formation initiale et continue existants à l'art de Conter. Pour cela, il sera nécessaire d'identifier et valoriser l'existant, et donc de faire d'abord un état des lieux. En parallèle, un glossaire spécifique à la formation sera constitué.

L'objectif est de créer un agenda des formations proposées, qu'elles soient Qualiopi ou non, sur le site du RNCAP pour les relayer vers tous les publics, amateur ou professionnels.

Ces chantiers s'accompagneront de la mise en place d'un répertoire de compétences et d'une réflexion autour d'une formation qualifiante et diplômante pour avoir la certification "métier de conteur".

Au final, le RNCAP se pose la question d'acquérir la certification Qualiopi pour pouvoir porter des formations art de la parole d'adhérents non certifiés, une étude de marché est prévue pour 2026.

Axe 4) Favoriser et contribuer à la connaissance du l'art de conter et de la littérature orale par la recherche

A ce stade, il sera utile d'inciter les lieux de recherche à s'investir dans l'annuaire, tout comme de lister les répertoires avec des liens vers des contes, et les référencer sur le site du RNCAP.

Axe 6) Consolider et élargir les partenariats en France et l'étranger avec d'autres réseaux

Des membres du CA ont rencontré à Montréal le directeur général du Rassemblement du Conte au Québec (RCQ).

Le CA voudrait trouver les moyens d'être plus réactif aux sollicitations de l'UFISC, étant donné la mine d'informations qui s'y trouve.

En parallèle, le CA souhaite adhérer aux agences régionales culturelles lorsque c'est possible : pour cela il importe de savoir quels adhérents peuvent être représentants du RNCAP et d'inviter les partenaires aux manifestations du réseau.

Adhérer aux agences régionales culturelles lorsque c'est possible : savoir quels adhérents peuvent être représentants du RNCAP, inviter les partenaires aux manifestations du réseau.

Pour continuer à avancer, le RNCAP pourra lister les réseaux et autres partenaires possibles.

Axe 7) s'engager pour nouveaux enjeux sociétaux : écologique, ESS, HF...

Enfin, il est envisagé de proposer deux premières formations sur le thème de l'écologie.

Axe 8) Incubation de « l'année qui conte »

« L'année qui conte » est un projet à long terme, qui vise à mettre en synergie toutes les structures et les artistes conteurs/conteuses pour réaliser un projet commun, afin de contribuer à mettre en valeur la littérature orale et l'art de conter.

Et à déconstruire une image négative du conte :

- attaché à l'enfance,
- complètement dépassé à l'heure du numérique
- art mineur demandant peu de savoir-faire et peu de formation

Nous sommes bien conscients qu'actuellement nos forces vives et nos moyens financiers ne nous permettent pas (encore) de réaliser ce projet. D'autant que ce projet ne peut se réaliser sans une incitation forte du ministère, permettant de faire sortir le conte des milieux où il est actuellement cantonné (enfance et petits lieux), et de lui permettre d'accéder, entre autres, aux plateaux de théâtre et lieux plus médiatisés.

« L'année qui conte » s'accompagne d'autres objectifs plus globaux :

- développer le soutien global aux structures du conte
- Renforcer l'aide au fonctionnement, aux créations, à la diffusion
- doter les compagnies et les lieux dédiés au conte d'outils de travail (équipements, conseils et expertises)
- créer des pôles ressources régionaux et renforcer les pôles existants, par des conventionnements ; créer de nouvelles Maisons des Contes
- Former les programmeurs aux spécificités de l'art de conter, différent de la lecture à voix haute et du théâtre
- Revendiquer la présence des contes et de l'art de conter dans les recherches par type d'art (ex : rubrique « conte » dans les recherches sur les festivals)

- mettre en place un appareil critique des spectacles de contes ; inciter des journalistes à suivre des manifestations dédiées, des festivals ; les former à cet art particulier

CONCLUSION

Aujourd'hui, le RNCAP est en plein développement et en même temps, ses ressources ne suivent pas l'expansion. Le montant des adhésions et leur volume ont largement augmenté, et cela reste modique par rapport aux besoins du Réseau. L'engagement bénévole du CA reste très fort, il est primordial qu'il y ait une transmission de responsabilité possible pour garder la dynamique. Pour cela, il est important de pouvoir consolider le poste de Coordination afin de pouvoir travailler sur l'animation du réseau. C'est d'autant plus important que les membres du RNCAP ont peu l'occasion de se croiser en réalité, y compris les membres du CA. Tout ce qui peut aider à faire réseau participera à terme à la professionnalisation des structures et des artistes, à la structuration de l'Art de Conter, et à son rayonnement.

Avec cet objectif en tête, nous comptons sur le soutien de tous nos partenaires pour nous aider à mettre en œuvre les orientations que nous présentons dans ce projet triennal, 2024 – 2026.

CONTACTS & LIENS

Réseau National du Conte et des Arts de la Parole

Maison des réseaux
221, rue de Belleville
75019 PARIS
contact@rncap.org
www.rncap.org
FB :
[@reseaunationalduconteetdesartsdelaparole](https://www.facebook.com/reseanationalduconteetdesartsdelaparole)

Coordinatrice du réseau

Charlène Veillon
07 44 30 17 47 coordination@rncap.org

Membres du Collège référentes

Mapie Caburet

À la Lueur des Contes / Maison des contes en
Est
06 61 80 72 88
mapiecaburet1@gmx.fr

Claire Leray

MCE Productions / L'éolienne
06 82 14 88 90
direction@mceproductions.org